



P.E.T.R. DU

PAYS DE LANGRES

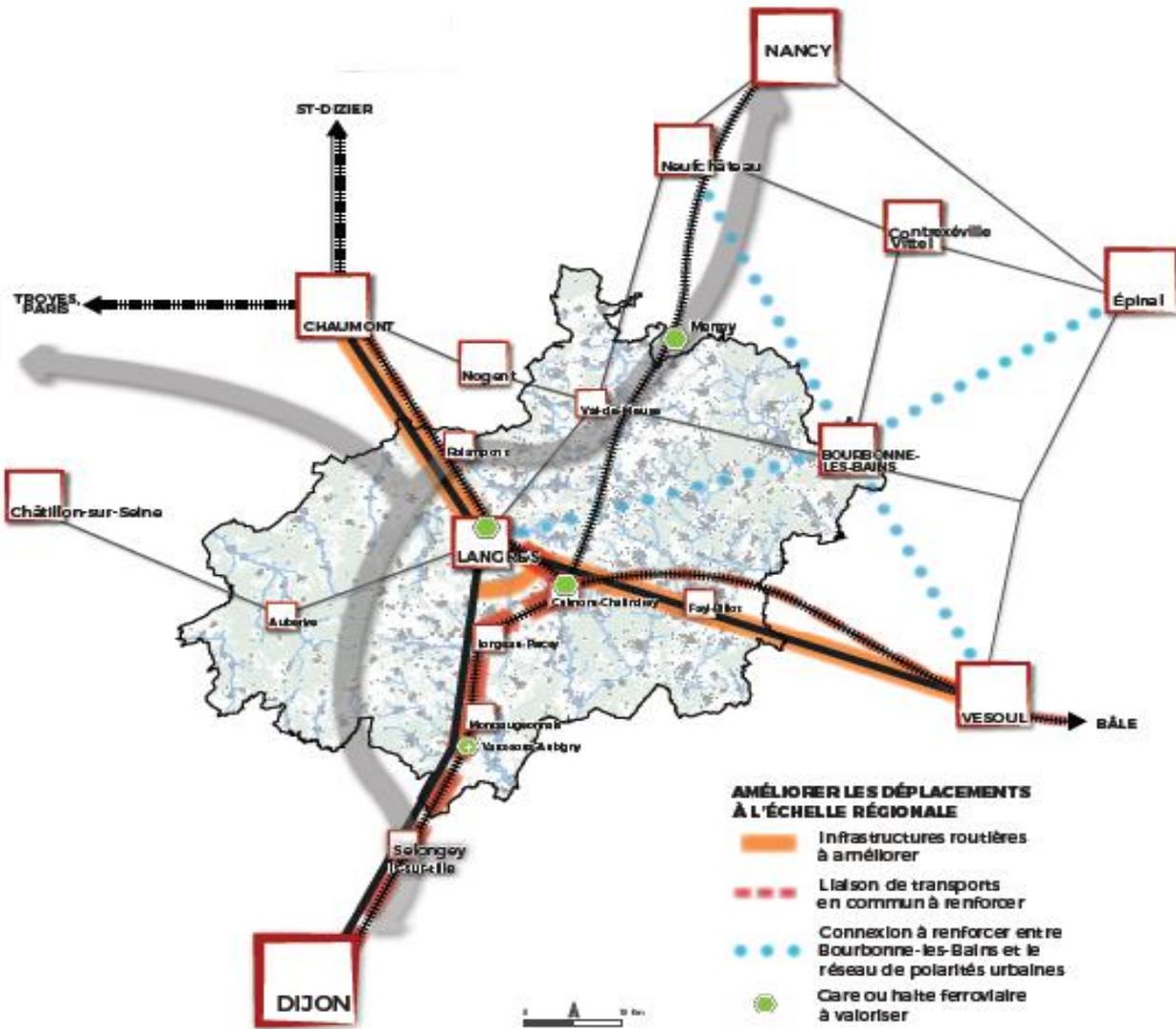


Projet Alimentaire Territorial du Pays de Langres

16 septembre 2019



**Mme Sophie SIDIBÉ,
Directrice du PETR du Pays
de Langres**



Haute-Marne
168 communes
22 hab/ km²





Projet de Pays : 2003-2013



: Renforcer le déclin
démographique et renforcer
l'attractivité du territoire

Projet de territoire 2014-



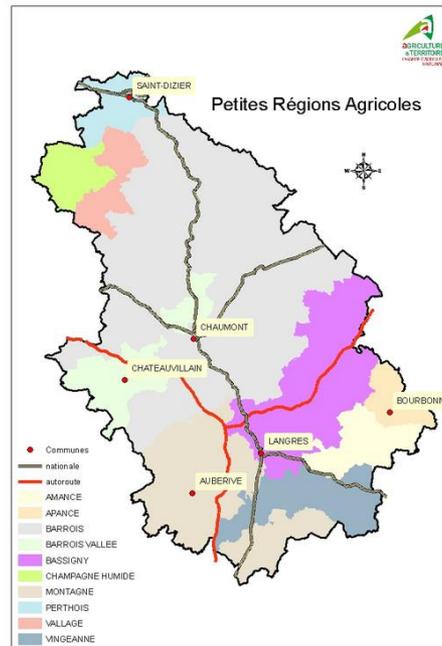
2024 : Osons nos atouts
locaux



Agriculteurs : 900 exploitations

Espace : 150 ha SAU / exploitation (moyenne française : 48ha)

Des savoir-faire : Appellations d'Origine Protégée (AOP) Epoisses et Langres / label rouge Emmental Grand Cru / IGP Coteaux de Coiffy et Vin de Pays de Haute-Marne : le Mautsaugeonnais...



Emergence des questions alimentaires sur le territoire

Expérimentation soutenue par la Région, avec la Chambre d'agriculture – l'ARDEAR de 2016 à 2017

Initiatives locales : marque territoriale, projets publics et privés

Contrat Local de Santé

Projet de Parc National

Saisine du Conseil de développement par le PETR





Les problématiques mises en avant

Une offre en circuit de proximité peu développée

Un besoin d'engagement sur la durée pour les producteurs

Un manque d'animation et de discussions entre les acteurs sur le territoire
(production, transformation, distribution)

Des enjeux logistiques

Diminution des déchets alimentaires

Approvisionnement local

Des coûts plus importants ?

Difficultés humaines : introduire le changement

**Projet soumis à la DRAAF, projet retenu suite à l'appel à projet
Programme national de l'alimentation en 2018-2019**



STRATEGIE TERRITORIALE DU PAYS DE LANGRES

ECONOMIE

- Rapprochement entre l'offre et la demande
- Maintien de la valeur ajoutée sur le territoire
- Contribution à l'installation d'agriculteurs (agriculture paysanne)
- Structuration – consolidation de filières : maraîchage / Fromage de Langres et de l'Epoisses / volailles / etc.

ENVIRONNEMENT

- Développement de la consommation de produits locaux et de qualité
- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Réduction des biodéchets
- Lien avec le projet de Parc national de Champagne et Bourgogne : préservation des paysages / accompagnement filières d'excellence

SOCIAL

- Dialogue entre collectivités locales et agriculteurs / entre consommateurs et producteurs...
- Education alimentaire : bien manger – cuisiner
- Lutte contre la précarité alimentaire
- Valorisation du patrimoine (des savoir-faire locaux)



GOUVERNANCE ANIMATION

Rencontre Offre / Demande

Consommation locale

Agriculture locale

PRODUCTION

- Sensibilisation des agriculteurs aux contraintes de la restauration collective
- Choix des produits
- Plan de culture

RESTAURATION COLLECTIVE

- Sensibilisation formation des responsables, des personnels de cuisine (notamment aux contraintes des agriculteurs)
- Menu – choix des produits de saison

GASPILLAGE ALIMENTAIRE

- Sensibilisation – formation des producteurs de biodéchets : des responsables, des personnels et des publics

EDUCATION ALIMENTAIRE

- Publics de la restauration collective : enfants, élèves, personnes âgées
- Publics les plus vulnérables

TERRAINS PUBLICS

- Accès au foncier pour faciliter le développement des petites exploitations – voire l'installation d'agriculteurs
- ### REPRISES D'EXPLOITATIONS
- Mise en lien avec des porteurs de projet

EMERGENCE DE PROJETS INNOVANTS

- Besoin en équipements , en unités de transformation et de fabrication (légumerie, conserverie, etc.)...
- Emergence – développement de projets collectifs

Mise en place d'une plateforme de commercialisation – logistique

Communication sur les enjeux du gaspillage alimentaire et du manger sain / sur les possibilités d'achat local

Renforcement de la Marque de territoire :
Made in Pays de Langres

TERRAINS PUBLICS

SCoT : Phase DOO

- Réduire la consommation foncière
- Sauvegarder les espaces naturels, agricoles
- Sauvegarder l'autonomie alimentaire de la France

➔ Là où on souhaite construire : on regarde la qualité des espaces agricoles

➔ Accès au foncier pour faciliter le développement des petites exploitations – voire l'installation d'agriculteurs

= regarder les terrains dont sont propriétaires le PETR, les Communautés de communes, les communes volontaires

RAPPEL DU PADD

Le PADD définit des principes de protection et de valorisation des espaces et des activités agricoles :

- Maîtriser la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers
- Préserver en priorité les terres agricoles de bonne valeur, les terres labellisées (AOP, IGP, ...) et les terres favorables au développement des cultures spécialisées
- Améliorer la captation locale de valeur ajoutée
- Anticiper les besoins fonctionnels des activités agricoles.



P.E.T.R. DU

PAYS DE LANGRES

CONTACT

215 av. du 21^{ème} Régiment d'Infanterie 52200 LANGRES
03 25 84 10 00

www.pays-langres.fr